



Dépêche 36/03

Après la grève du 3 avril

La forte participation à la journée de grève du 3 avril (47,30 % au Minéfi à 17 h selon le ministère) a témoigné de l'ampleur du mécontentement et de l'inquiétude des agents face à la politique de restriction budgétaire du gouvernement et ses divers projets de réforme d'une stricte orthodoxie libérale. Il est cependant clair pour tout le monde que derrière une somme de revendications légitimes cette journée d'action avait pour premier but de mobiliser les agents sur les retraites.

La fédération se félicite que ses syndicats qui ont appelé à cette journée aient su garder le cap en assurant la promotion de la réforme que veut la CFDT pour l'ensemble des salariés et se démarquer des partisans du statu quo qui font du maintien des 37,5 annuités leur seul et unique slogan.

Dans les dix jours qui viennent vont se poursuivre les réunions de concertation au sein des groupes « Régime général » et « Fonctions publiques ». A leur issue, les ministres recevront les confédérations. A ce moment, vers le 15 avril, la confédération CFDT sera en mesure d'établir précisément ses points de désaccord avec la réforme proposée par le 1er ministre. C'est sur cette base et sur des objectifs concrets qu'elle proposera aux autres organisations d'engager l'action et de construire le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement.

Taux de grève à 17 h selon le ministère sur 80 % des effectifs : DGI 50,90 %, DGCP 52,61 %, DGDDI 52,70 %, INSEE 31,34 %, DGCCRF 46,60 %, Administration centrale 7,30 %, DRIRE 34,31 %, Ecoles 6,82 %.

Paris, le 3 avril 2003